

MAIRIE DE DREUX
COMPTE RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 2 OCTOBRE 2014

L'an deux mil quatorze, le deux octobre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de Dreux, dûment convoqué le vingt deux septembre deux mil quatorze, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, sous la présidence de M. HAMEL, maire.

Présents : M. HAMEL, Maire ; Mme de la GIRODAY, M. HOMPS, Mme M'FADDEL NTIDAM, M. LE DORVEN, Mme PHILIPPE, M. POISSON, M. ROSSION, Mme LHOMME, M. HIRTI, M. CHAKKAR, adjoints ; M. MAISONS, M. LEMARE, M. JONNIER, M. GABRIELLI, M. DERBALI, Mme BAFFET, Mme KARADERE, Mme GUILLOT MARECHAL, Mme ARCHAMBAUDIERE LE PARC, M. LEROUX, M. SOUNI, Mme WILLEMIN, Mme IMERRADEN, Mme JAOUEN, Mme DIDELOT, M. MAGER MAURY, Mme DEPECHER BOULLAIS, Mme MAUPAS RABINE, M. GAMBUTO, M. BONNEVALLE, M. TOUAZI, M. GLADCZAK, conseillers municipaux.

Excusés : Mme MARTIN, Mme GUERIN, M. ALIM, Mme CARCEL qui, conformément à l'article L2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont désigné respectivement comme mandataire M. MAISONS, Mme de LA GIRODAY, Mme KARADERE, M. TOUAZI.

Excusées : Mme ROMEZIN, Mme MAUBOUSSIN.

Madame DIDELOT est désignée secrétaire de séance.

Le Maire

➔ rend compte des décisions prises en application de l'article L2122.22 du code général des collectivités territoriales

Le conseil municipal

➔ ratifie les procès-verbaux des séances de conseil municipal des 19 décembre 2013 ; 19 février, 4 avril, 12 avril, 22 mai et 26 juin 2014

➔ approuve

- la modification des statuts de l'agglomération du pays de Dreux (unanimité)
- le règlement intérieur du conseil municipal (unanimité)
- le versement d'une indemnité horaire pour travail de nuit (unanimité)
- les tarifs de location du parc des expositions (unanimité)
- le tarif et le règlement intérieur du vide-grenier du 30 novembre 2014 (unanimité)
- le tarif et le règlement intérieur de la foire exposition 2015 (unanimité)
- l'acquisition d'un immeuble avenue Jean Moulin (unanimité)
- l'acquisition d'un terrain rue Ferdinand Gâtineau (unanimité)
- l'acquisition de terrains des jardins familiaux de la Sablonnière (unanimité)
- la cession d'un immeuble 10 et 10 bis rue du Tourniquet (unanimité)
- la cession d'un immeuble avenue du président Kennedy (unanimité)
- la cession d'un terrain rue des Riottes (majorité des voix)
- la résiliation du bail emphytéotique signé avec l'association nationale pour la formation professionnelle des adultes (unanimité)
- la cession de terrains à l'agglomération dans le secteur des hauts et bas Buissons (unanimité)
- le compte rendu d'activités de la zone d'aménagement concerté des Fenots (unanimité)
- le compte rendu d'activités de la zone d'aménagement concerté du Square (unanimité)
- le compte rendu d'activités de l'opération d'aménagement de l'hôtel de la gare (unanimité)
- le compte rendu d'activités de l'opération d'aménagement du passage Parisis rue des Caves (unanimité)
- le compte rendu d'activités du lotissement de la rue de Bretagne 2 (unanimité)
- les modifications du règlement intérieur du théâtre (unanimité)
- la création d'un fonds de participation pour la restauration de la salle des fresques de l'école Saint Martin (unanimité)
- la participation des familles aux activités de l'accueil de loisirs des bas buissons (unanimité)
- le règlement de fonctionnement des accueils de loisirs sans hébergement (unanimité)

- la contribution financière de la ville au fonds départemental d'aide aux jeunes en difficulté (unanimité)
- la décision modificative n° 1 du budget principal (majorité des voix)
- le versement de subventions dans le cadre de la décision modificative n° 1 (unanimité)
- la décision modificative n° 1 du budget locations et parkings (majorité des voix)

⇒ approuve le choix de la SEML Gédia en tant que délégataire du service public de distribution de l'eau potable et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat (majorité des voix)

⇒ autorise Monsieur le Maire à signer

- l'avenant n° 2 au contrat de concession d'aménagement de la zac du Square (unanimité)
- la convention de prestation de service unique pour la halte garderie des tout petits avec la caisse d'allocations familiales (unanimité)
- l'avenant à la convention cadre départementale relative à la médiation familiale pour l'année 2013 (unanimité)
- la convention cadre départementale relative à la médiation familiale et aux espaces de rencontre 2014-2015 (unanimité)
- la convention de partenariat culturel avec le lycée Edouard Branly (unanimité)
- la convention de partenariat culturel avec le collège Martial Taugourdeau (unanimité)
- la convention avec l'association des amis de Dreux Koudougou et la ville de Koudougou pour le renforcement du secteur eau et assainissement (unanimité)
- les avenants à deux conventions signées avec le football club drouais pour l'encadrement de l'activité urban football (unanimité)

⇒ autorise Monsieur le Maire à verser des subventions

- dans le cadre de la campagne de ravalement des façades (unanimité)
- à l'association le secours populaire français (unanimité)
- dans le cadre des classes extérieures (unanimité)
- dans le cadre des classes rousses (unanimité)

⇒ autorise Monsieur le Maire à demander des subventions

- dans le cadre de la dotation de développement urbain 2014 (unanimité)

⇒ prend acte

- du rapport des représentants du conseil municipal au sein du conseil d'administration de la société publique locale gestion aménagement construction (unanimité)
- des rapports annuels 2013 sur le prix et la qualité du service de l'eau et de l'assainissement (unanimité)

⇒ garantit à hauteur de 50 % des emprunts de 828 554 € et 3 430 162 € de la SA HLM la Roseraie (unanimité)

⇒ garantit un emprunt de 1 612 560 € de l'oph habitat drouais (unanimité)

VU pour être affiché le 3 octobre 2014 conformément aux dispositions de l'article L2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,

Gérard HAMEL